



Fête de la Grue 2009

Concours régional de dessins



"Dessine-moi une grue cendrée"

A l'occasion de la 3^{ème} édition de la **Fête de la Grue** qui se déroulera les 24 et le 25 octobre 2009 au lac du Der, la LPO Champagne-Ardenne organise un concours de dessins sur le thème de la Grue cendrée.

Ce concours est ouvert à **tous les enfants des écoles maternelles et primaires ainsi que les établissements spécialisés de Champagne-Ardenne**. Il est gratuit. La participation peut se faire par classe ou de manière individuelle.

Les sujets abordés pourront indifféremment traiter tout ce qui concerne la Grue cendrée, oiseau devenu le symbole de la région, son environnement (le lac, les cultures...), son mode de vie, ses comportements, la migration...

Les dessins doivent être réalisés sur du papier de format A4 ou A3. Toutes les techniques manuelles disponibles peuvent être envisagées pour la réalisation des dessins (feutres, gouaches, crayons, découpages, collages ...). A côté, pourra figurer un court texte très lisible expliquant le sens du dessin. L'adresse de la classe ou de l'auteur du dessin sera indiquée au dos.

Les dessins doivent être envoyés directement à la LPO Champagne-Ardenne à l'adresse suivante :
LPO Champagne-Ardenne - Concours de dessins
Der Nature Ferme des Grands Parts D 13 51290 OUTINES

Renseignements : 03 26 72 54 47 - Mail : champagne-ardenne@lpo.fr

Date limite d'envoi le 10 octobre 2009

Les dessins primés seront exposés à la Maison du Lac à Giffaumont-Champaubert à partir du 24 octobre puis dans d'autres lieux par la suite. Une partie des dessins sélectionnés sera également diffusée via le site Internet de la LPO Champagne-Ardenne. **Nouveauté cette année, un dessin sera choisi par le jury chargé d'établir la sélection et servira à illustrer un timbre.**

Prix

Le jury chargé de sélectionner les dessins retenus pour composer l'exposition attribuera un prix à une classe ainsi qu'à cinq dessins réalisés individuellement. Des lots seront remis par les différents partenaires de la manifestation aux dessins primés. Une journée d'animations sur le Der (programme à définir) sera offerte à la classe primée.

Du seul fait de la participation au jeu, les participants autorisent les organisateurs à reproduire et utiliser leurs dessins avec leurs noms et prénoms dans les diverses activités d'information du grand public sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise des prix gagnés.

Merci de votre participation

Partenaires de la Fête de la Grue : LPO Champagne-Ardenne, Syndicat et Office de Tourisme du Lac du Der, Région Champagne-Ardenne, Conseil général de la Marne, IIBRBS, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Hydrowatt du groupe UNITE, Musée du Pays du Der, Nature de Der, Office de Tourisme du Pays du Der, Train du Der.